

BRUXELLES PATRIMOINES

PHARMACIE + APOTHEEK

Décembre 2019 | N° 032

Dossier VOIR LA RUE AUTREMENT

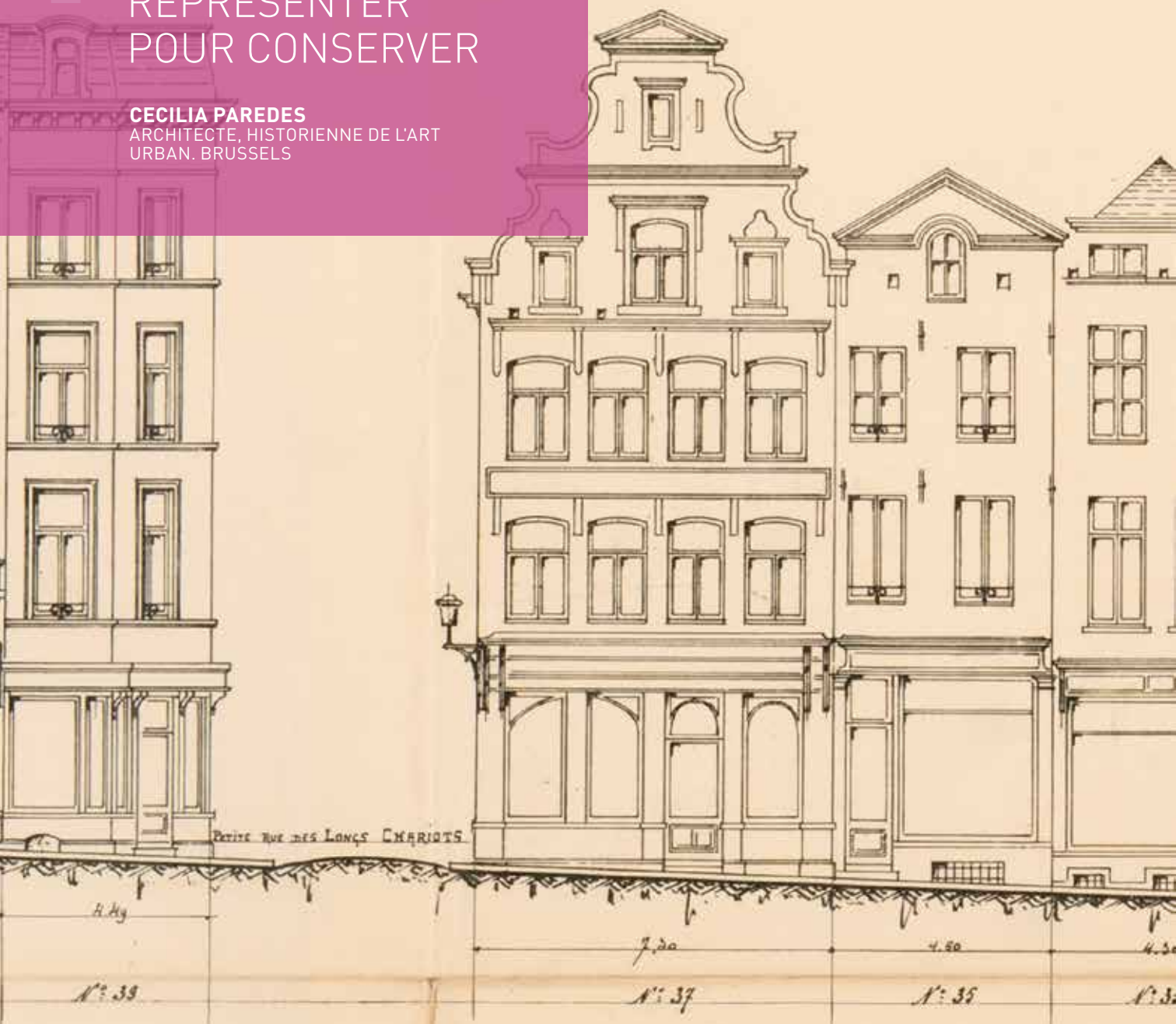
Varia ALEXIS DUMONT
SAINT-VERHAEGEN

LES RELEVÉS DE RUES DE FRANÇOIS MALFAIT

REPRÉSENTER
POUR CONSERVER

CECILIA PAREDES

ARCHITECTE, HISTORIENNE DE L'ART
URBAN. BRUSSELS



Détail du relevé de la rue de la Montagne (© Vlaanderen Agentschap Onroerend Erfgoed, B 1349L).

Cette contribution vise à faire connaître au public une intéressante collection de documents : des relevés de façades, d'un grand intérêt pour la gestion actuelle du patrimoine dans le centre historique bruxellois. Exécutés par François Malfait, architecte de la Ville de Bruxelles, ces représentations s'inscrivent dans un nouvel élan des consciences en matière de conservation du patrimoine dans le tournant du XX^e siècle face à un contexte urbain chahuté, marqué par la modernisation de l'espace public. La présentation de ces documents fournit l'occasion de s'interroger sur la manière dont s'exprime à l'époque une vision de la « rue historique » inhérente à celle du « quartier historique » et comment les vues de rues appellent alors à leur conservation.

Les représentations visuelles anciennes ont toujours retenu l'attention des amateurs du patrimoine¹. Parmi l'éventail de sources habituellement disponibles, dessins, gravures, lithographies, photographies, cartes postales et tant d'autres, il en est une qui se révèle particulièrement fascinante dès lors que l'on s'intéresse à l'objet rue : les représentations graphiques de voiries entières, des élévations qui représentent des édifices longeant une rue².

Il faut attendre 1989 pour trouver un premier et faible écho des documents dont il sera question ici. Il s'agit de cinq dessins qui illustrent des notices détaillant le patrimoine remarquable dans le centre de la capitale belge dans *L'Inventaire du Patrimoine Monumental*³. Ces illustrations, qui se réfèrent à des plans anciens signés par François Malfait,

dissimulent en réalité un travail de vaste ampleur dont témoigne encore aujourd'hui une quarantaine de plans conservés pour la majorité dans les archives de la *Vlaamse Agentschap Onroerend Erfgoed*⁴, ainsi que des documents similaires détenus par les Archives de la Ville de Bruxelles⁵.

LES RELEVÉS

Pour la plupart, les élévations de rues sont présentées sous le titre « Projet de restauration des façades des maisons du quartier de la Grand-Place / État actuel ». Les plans, de grand format (entre 76 et 220 cm de long et 40 à 50 cm de haut), représentent des enfilades de façades le long de certaines rues ou de tronçons de rue, situés dans les environs de la Grand-Place et

du Grand Sablon. Ils concernent pas moins de 28 rues (fig. 1). Ces levés, qui portent pour la plupart la signature de François Malfait, ont été exécutés en plusieurs phases comme l'indiquent les dates qui apparaissent sur certains plans (1915-1919 ; 1934).

Les documents donnent à voir les fronts bâtis qui se dressent le long des rues ainsi que les profils des rues transversales à une échelle de 0,01 m/m. Ainsi, pas moins de quatre plans rendent les élévations des flancs nord et sud de la rue du Marché aux Herbes (fig. 2a, 2b, 2c, 2d). Les plans B1355 et B1354 donnent la situation côté pair (des numéros 2 à 90) tandis que les enfilades de maisons côté impair (1 à 55 et 67 à 113) sont illustrées par les plans B1353 et B1352. Pour certaines petites rues comme la rue



Fig. 1

Carte : Les relevés de Malfait dans le contexte des démolitions urbaines 1900-1950, © urban.brussels.



Fig. 2a, 2b, 2c, 2d

Les relevés de la rue du Marché aux Herbes (© *Vlaanderen Agentschap Onroerend Erfgoed*, B1355L, B1354L, B1353L et B1352L).



Fig. 3
Relevés de la rue Marché aux Fromages (© Vlaanderen Agentschap Onroerend Erfgoed, B1366).

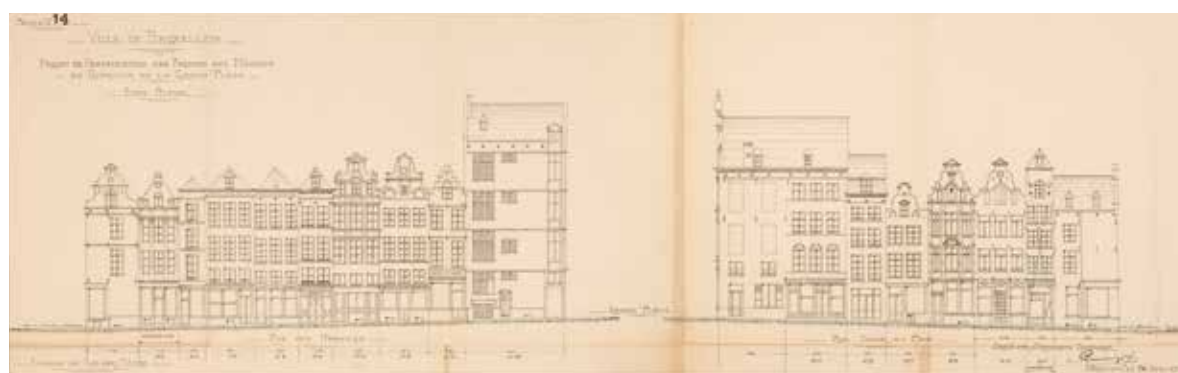


Fig. 4
Relevés de la rue des Harengs et la rue Chair et Pain (© Vlaanderen Agentschap Onroerend Erfgoed, B1361).

du Marché aux Fromages (fig. 3), les côtés pairs et impairs sont représentés en vis-à-vis sur le même document. Plusieurs petites rues peuvent être présentées sur le même plan. C'est le cas pour la rue des Harengs et la rue Chair et Pain (fig. 4).

Les documents renseignent les numéros des maisons ainsi que les largeurs de façades. Les profils en travers des voiries perpendiculaires à la rue relevée ainsi que les pentes des rues sont également présentés. On peut y observer ponctuellement des

maisons barrées d'une croix et signalées comme restaurées ou démolies (exemple, rue Chair et Pain n° 1).

Une comparaison des relevés avec des photographies d'époque permet de juger de la fidélité de l'exécution. Les élévations, bien que schématiques, donnent un rendu précis de l'aspect des façades et de leur caractère baroque : pignons, modénatures et ornements sculptés sont assez précisément illustrés, mis à part quelques écarts comme par exemple l'oculus du pignon du du Marché aux Herbes 101. Le dessinateur est éga-

lement attentif à l'emplacement des ancrs, aux menuiseries des châssis, à la présence et à l'ornement des garde-corps devant les fenêtres et au traitement des devantures commerciales au rez-de-chaussée. (fig. 5a et 5b ; fig. 6a et 6b ; fig. 7a et 7b).

Ces plans tracés à l'encre noire ou rouge suivant l'époque, correspondent très certainement à des documents de présentation, exécutés sur base d'une première version au crayon, comme en témoignent notamment les deux plans conservés pour une partie de la rue de la

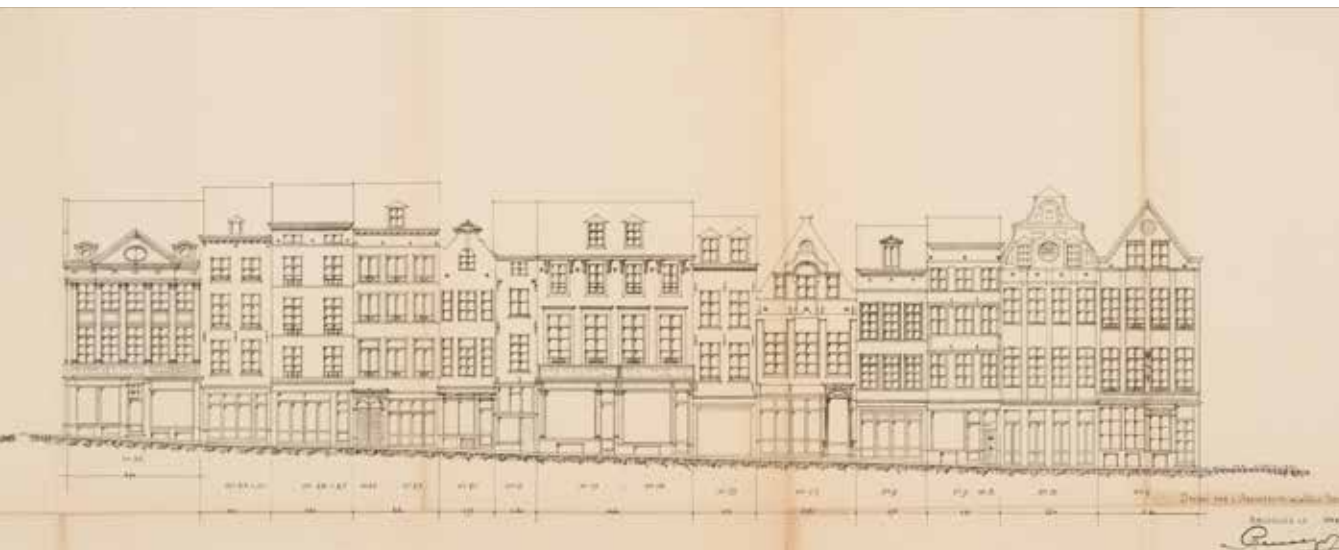


Fig. 5a et 5b

Détail des relevés des façades, 22-24 rue du Marché aux Fromages, (© VIOE, B1352L) à comparer à un cliché du Vieux-Bruxelles [extrait de BULS, CH., *L'évolution du pignon à Bruxelles*, 1908, pl. V].



Fig. 6a et 6b

Détails des relevés de façades, 99-101 rue du Marché aux Herbes (© Vlaanderen Agentschap Onroerend Erfgoed, B1352L) à comparer à un cliché du Vieux-Bruxelles [extrait de BULS, CH., *L'évolution du pignon à Bruxelles*, 1908, pl. XVII].

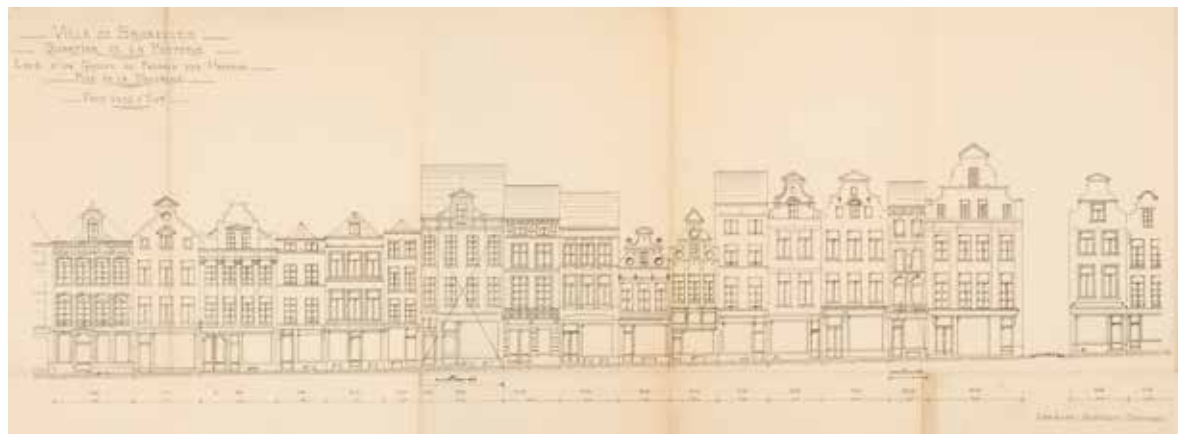


Fig. 7a

Relevé de la rue de la Montagne, non daté (© Vlaanderen Agentschap Onroerend Erfgoed, B1350).



Fig. 7b

Relevé de la rue de la Montagne, daté de 1914 (© AVB, Plans Portefeuilles, 115/3).

Montagne, daté l'un de 1914 et l'autre sans date (fig. 7a et 7b)⁶.

L'auteur de ce travail, François Auguste Malfait (1872-1955)⁷, est architecte de la Ville de Bruxelles entre 1913 et 1942. Il exerce principalement sous le mayorat d'Adolphe Max. Vu sa fonction, Malfait est chargé de conduire les travaux d'entretien ou de conservation sur les édifices communaux et de concevoir de nouvelles constructions pour la Ville de Bruxelles. On lui doit par exemple, l'Athénée Robert Catteau (1923-1927). Il est aussi l'auteur de nombreux projets de restauration ou de reconstruction d'édifices historiques. Dès son arrivée à la Ville

de Bruxelles, il contribue par ses interventions sur les maisons de *Sainte-Barbe* et de *l'Âne*, à la campagne de restauration des maisons de la Grand-Place menée alors depuis près de quarante ans. Les réalisations de l'architecte sur le bâti ancien visent à rétablir l'unité de style défendue par les courants historicistes, ce dont témoignent par exemple ses nombreux projets de restauration de maisons dans le centre historique et, notamment, son intervention sur l'hôtel Ravenstein (1934-1937)⁸.

Les élévations de rues présentées ici sont à mettre en lien avec une étude entreprise par l'architecte, sur les

« anciennes façades bruxelloises ». Commandé par l'échevin des Travaux publics dès 1913, ce travail s'inscrit dans un contexte urbain particulier.

ENTRE CONSERVATION ET DÉMOLITION

À l'aube de la Première Guerre mondiale, la Ville porte un nouveau regard sur le bâti historique à Bruxelles. Alors que petit à petit s'achève la restauration des maisons de la Grand-Place et que commencent les travaux de la Jonction Nord-Midi (1902-1952), dévastateurs pour le centre urbain, de nouvelles voix s'élèvent pour réclamer la conservation de zones historiques

plus larges dans le centre de la ville⁹. Cette vision doit beaucoup à l'action du Comité du Vieux-Bruxelles¹⁰, une commission rassemblant à la fois des fonctionnaires de la Ville, dont l'architecte et l'archiviste [de l'époque, Guillaume Des Marez [1870-1931], et des membres de la Société royale d'Archéologie de Bruxelles. Créée en 1903, la commission s'était assigné la mission de conservation d'une mémoire visuelle de la ville ancienne, par la réalisation de prises de vue dans les quartiers menacés de démolition¹¹ (cf. fig. 1). Au début du XIX^e siècle, la Ville mène l'assainissement des quartiers Isabelle et de la Putterie. Ces travaux prolongent la démolition du quartier Saint-Roch qui a laissé place, à cette époque, à un champ de ruine en vue de la création du Mont des Arts et du percement de la rue Courbe (1911-1913).

La campagne de relevés sur les anciennes façades est initiée pendant la guerre 14-18 alors que les travaux photographiques du Comité sont suspendus jusqu'en 1917, les ordonnances de l'autorité occupante interdisant de prendre des photographies sur la voie publique¹². Ces mêmes années, les rues de Bruxelles sont photographiées par les Allemands, témoignant ainsi d'un intérêt partagé sur le plan européen pour la mémoire des quartiers historiques¹³. D'une certaine manière, les relevés de Malfait complètent la collection iconographique à vocation mémorielle tout en l'infléchissant vers un autre objectif : la conservation.

L'ARCHIVISTE ET L'ARCHITECTE

En 1916, Guillaume Des Marez adresse au Collège un premier rapport sur la conservation et la restauration des façades anciennes¹⁴. L'archiviste de la Ville y dresse tout d'abord un portrait consternant sur la disparition des façades et autres témoins du passé de

Bruxelles : couvents, portes et remparts, maisons seigneuriales, habitations bourgeoises des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles ont été sacrifiées ou mutilées pour les besoins de la modernité le plus souvent par ignorance ou négligence. Or, dit Des Marez, « il ne suffit pas de conserver uniquement les grands monuments, il faut encadrer ceux-ci. Les vieilles façades donnent à une cité une physionomie qui lui est propre, elles accentuent le plaisir esthétique qu'on éprouve à parcourir les rues qu'elles bordent »¹⁵.

Guillaume Des Marez souligne les effets dévastateurs des redressements des rues prescrits par les arrêtés royaux qui ont entraîné la disparition de nombreuses façades intéressantes (voir dans ce numéro, l'article de T. Schlessler). Conserver les façades dignes d'intérêt esthétique contribue, selon l'auteur, à l'embellissement des villes. Enfin, il appelle l'administration communale à s'impliquer dans la conservation du tissu historique et lui propose quelques outils : une liste des façades remarquables afin de les prémunir des démolitions, un rapport technique pour chacune d'elles, un contrôle sur les nouveaux projets, un encouragement des particuliers à la conservation par voie de subsides : « Deux études doivent encore être menées : un travail spécial sur les abords de la Grand-Place ainsi qu'un travail sur la rue du Marché aux Herbes, qui exposera la nécessité de maintenir cette artère intacte et de préserver ainsi le cœur de la vieille Ville conformément aux principes annoncés par Charles Buls, dans son opuscule sur la Conservation du cœur des anciennes villes. Bruxelles 1912 »¹⁶. À la même date, son *Guide illustré de Bruxelles* appelle par ailleurs, de la même manière, le grand public à regarder autrement la ville ancienne¹⁷.

Une première référence explicite aux relevés ainsi qu'une explication

sur leur dessin paraît dans un rapport de Malfait, présenté au Conseil communal en 1919 : « Je poursuis en ce moment un relevé graphique des façades de toutes les rues comprises dans la zone des abords de la Grand-Place, ainsi que l'étude d'un avant-projet d'ensemble de ce que serait la réalisation du projet de restauration »¹⁸. L'architecte annonce l'achèvement de ce travail à une date prochaine, l'ensemble ayant été retardé à cause de la guerre. Ces documents appuient une proposition de l'échevin des Travaux publics, qui vise à la préservation, la restauration et la reconstruction des façades anciennes dans des quartiers de la ville qui tient en deux points¹⁹ et révèle une vaste ambition : il s'agit premièrement de convaincre la Ville de veiller au maintien, à la restauration et à la reconstruction des anciennes façades aux abords de la Grand-Place, notamment dans les rues de la Montagne, du Marché aux Herbes, de la Colline, des Harengs, du Poivre, Chair et Pain, au Beurre, Petite rue au Beurre, de la Tête d'or, Charles Buls, de l'Étuve (jusque la rue du Chêne), des Chapeliers, la Petite rue des Bouchers (en partie), les rues des Éperonniers, de la Violette, des Brasseurs, du Marché aux Fromages, des Pierres, du Marché au Charbon. On assurera également le maintien, la restauration et la reconstruction d'anciennes façades se trouvant dans certains quartiers de la Ville et notamment dans les rues conduisant de la Porte de Hal à la Grand-Place par les rues Steenpoort, de l'Escalier, de la Vieille Halle aux Blés, de la Violette, des Chapeliers et de la rue de Flandre au Marché aux Herbes, par les rues Sainte-Catherine, du Marché aux Poulets ainsi que le Marché aux Herbes (cf. carte 1). L'administration interviendra, au besoin, financièrement dans les frais des travaux moyennant l'acquisition de servitudes.

CONSERVER LA VOIE PITTORESQUE

Les visions de Guillaume Des Marez et de François Malfait s'inscrivent dans la lignée de remise en question des projets imposés par l'État au XIX^e siècle et répondent à une seconde prise de conscience de la part des autorités communales de la nécessité de préserver les quartiers anciens. Aux efforts menés au siècle précédent, sous l'impulsion de Charles Buls, pour conserver la Grand-Place, succèdent des démarches qui visent plus largement la conservation du paysage historique dans les quartiers avoisinants ainsi que l'architecture des cheminements considérés comme historiques. On cherche à préserver non seulement les façades anciennes le long de ceux-ci mais également le tracé et les contours des rues anciennes.

Depuis la fin du XIX^e siècle, des voix s'étaient élevées pour condamner la ligne droite, solution imposée par l'œuvre de modernisation de la voirie et son adaptation à la circulation.

Déjà en 1877, un premier article consacré au tracé des villes dans la revue *L'Émulation* s'en fait l'écho. Il reproduit l'intervention de l'architecte Henri Beyaert au Conseil communal en réaction au projet du gouvernement d'élargir les rues au Beurre, du Marché aux Herbes et du Marché aux Poulets²⁰. Selon lui, ses objectifs de modernisation, d'amélioration de la circulation et des conditions d'hygiène ne doivent pas sacrifier le caractère particulier de chaque ville, c'est-à-dire le charme pittoresque qui émane de ses rues anciennes. La qualité des façades contribue à l'attractivité de la rue.

La rue courbe et sinueuse présente, par rapport à la ligne droite, un avantage indéniable à ses yeux : elle offre des perspectives intéressantes,



Fig. 8

La rue du Marché aux Poulets (en réalité, la rue du Marché aux Herbes), d'après Sitte, C. *L'art de bâtir les villes. Notes et réflexions d'un architecte*, Genève, H. Laurens, 1899 (?) p. 82, fig. 55 ; p. 84.

contrastées et changeantes au promeneur, dont la qualité est fonction d'un équilibre à trouver entre les dimensions du bâti et la longueur de l'axe de la perspective. Des propositions similaires, qui défendent l'intégration de l'esthétique de l'ancien dans le nouveau, fleurissent alors un peu partout en Europe. Elles seront défendues par les théories qualifiées de « culturalistes », diffusées entre autres par les écrits de Camillo Sitte (1889), Charles Buls (1894), Émile Magne (1908) et Cornelius Gurlitt (1912)²¹. Camillo Sitte reproduira d'ailleurs, dans son ouvrage²², une illustration de la rue du Marché aux Poulets (en réalité, la rue du Marché aux Herbes), dont les simples maisons et le tracé sinueux suffisent à créer une rue pittoresque (fig. 8).

Dans le rapport de 1919 présenté précédemment, François Malfait dénonce à son tour les effets dévastateurs pour la conservation des anciennes façades, des projets de réaligement prescrits dans les anciens quartiers de la ville, dont celui,

explicitement nommé, visant au redressement de la rue du Marché aux Herbes. Pour remédier à ces projets, l'architecte n'hésite pas à proposer des projets de circulation de dispersion, canalisant les flux depuis la gare Centrale vers la Bourse, d'une part et vers le théâtre de la Monnaie de l'autre.

Vingt ans plus tard cependant, la menace qui pèse sur la rue du Marché aux Herbes ne semble pas avoir diminué : « Si nous n'y prenons pas garde, nous nous trouverons un de ces jours, [...], devant un Marché-aux-herbes ayant 25 ou 30 mètres de largeur, bordé de gratteciel qui domineront les maisons de la Grand-Place. Le Marché-aux-Herbes sinueux qui lui donne tant de pittoresque beauté, est une des rues les plus caractéristiques de notre vieille Cité »²³. Le constat posé par l'architecte de la Ville à l'occasion de la séance tenue par le Comité du Vieux-Bruxelles le 15 novembre 1939, survient dans le contexte mouvementé des travaux de la Jonction



Fig. 9
Six maisons sur la Grand-Place en 1737, dessin de Joseph F. Derons (© MVB, L1853/1/J325).

Nord-Midi. D'autres projets menaceront le quartier ultérieurement. Dans les années 1950, la Ville de Bruxelles projette encore de mettre en œuvre le percement d'une large avenue reliant la rue du Marché aux Herbes, à proximité de la galerie de la Reine, à la place de la Monnaie (croisement rue de l'Écuyer) dans le centre historique. Le projet qui prévoyait l'amputation de cinq îlots et la disparition de toutes les impasses est abandonné en 1957²⁴.

.....

LE RELEVÉ : UN OUTIL DE RECONNAISSANCE PATRIMONIALE

Outre leur apport à la connaissance des anciennes façades et leur rôle comme support à une intervention ultérieure, les relevés de Malfait reflètent également par leur forme la vision particulière que l'architecte porte sur l'espace bâti et sur les intentions liées à leur conservation. Depuis le début du XIX^e siècle, la conservation des monuments et des ensembles anciens donne lieu à la réalisation de relevés. Ceux-ci visent cependant principalement des

« Monuments historiques » et non pas des ensembles d'habitations bourgeoises. C'est à Paris, dans le contexte des modernisations haussmanniennes, que voient le jour les premiers relevés systématiques d'habitations privées visant à conserver le souvenir de maisons démolies, dans le cadre de la préparation du percement de nouveaux boulevards²⁵.

Dans le contexte bruxellois, la forme des relevés peut être mise en lien avec deux documents antérieurs. Premièrement, les dessins de la Grand-Place réalisés par Joseph F. Derons en 1737 (fig. 9), et dont on n'a pas encore élucidé l'intention²⁶. Entrées dans les collections du Musée de la Ville de Bruxelles en 1853, ces aquarelles qui représentent des enfilades des maisons de la Grand-Place quelques années après l'achèvement de celle-ci, vont servir à la campagne de restauration des façades menée entre 1879 et 1923 sous l'impulsion de Charles Buls. Les dessins de Derons ont contribué à faire reconnaître, pour la première fois, les maisons de la Grand-Place comme des éléments d'un ensemble urbanistique homogène.

Le second document qui retient notre attention est le panorama de la rue de la Madeleine daté de 1823, dessiné et publié par M. Jobard dans un objectif commercial. Remise à l'honneur par la publication de L. Hymans en 1882-1884, la lithographie de la rue de la Madeleine (fig. 10) exprime admirablement la nouvelle attractivité commerciale de l'artère bruxelloise²⁷.

Les élévations de rues de François Malfait subliment en quelque sorte par la forme adoptée, les propositions précédentes au service d'un triple objectif : conserver la mémoire des rues et orienter leur conservation, les faire reconnaître comme un ensemble homogène et rendre compte de l'attractivité des façades anciennes pour l'embellissement de la ville moderne.

Les élévations d'enfilades de façades le long des rues deviendront une forme récurrente de représentation au service de la conservation des ensembles urbains. Ils seront particulièrement mobilisés dans la défense de la ville ancienne à Bruxelles dans les années 1980-90 (fig. 11), et restent encore d'actualité de nos jours en intégrant cette fois la photographie (fig. 12).



Fig. 10
Panorama de la rue de la Madeleine en 1823, dessiné et publié par Jobard : HYMANS, L., *Bruxelles à travers les âges*, Bruylant-Christophe (1882-1884), T. II, s.n.



Fig. 11
Élévation de maisons rue aux Laines (extrait de *Rue aux Laines à Bruxelles*, ERU, Centre de recherche et d'études urbaines, publié par le Ministère de la Communauté française, Direction générale des Arts et des Lettres, Administration du Patrimoine culturel, p. 43).

NOTES

1. Je remercie chaleureusement mes collègues Pascale Ingelaere, Griet Meyfroots pour avoir partagé avec moi leur connaissance des archives du Comité du Vieux-Bruxelles ainsi que Philippe Chartier et Maxime Badard (Centre de documentation urban. brussels) pour leurs suggestions et leur aide précieuse. Je remercie également pour leurs commentaires et leurs conseils éclairés Christophe Loir, Thomas Schlessler, Marie Demanet et Stéphane Demeter.

2. Voir définitions des représentations similaires dans : GAUTHIER, B., *Espace urbain, Vocabulaire et morphologie*, Éditions du patrimoine, Eyrolles, 2003, p. 103, 105.
3. *Le patrimoine monumental de la Belgique : Bruxelles, Pentagone*, 3 vols, Bruxelles, Mardaga, 1989-1994 : 1A / p. 238-239, R. des Chapeliers 1 à 27, relevé actualisé des façades d'après Fr. Malfait (Archives KCML, plans de Bruxelles, 15-16) ; 1B / p. 20-21 : XVIII : R. des Éperonniers 43 à 81, relevés d'après Fr. Malfait en 1916-1917 (Archives KCML, plans de Bruxelles, 17 et 18) ; 1B / p. 196 : XXII : R. des Harengs 2 à 20, 1916 (Archives KCML, plans de

Bruxelles, 14) ; 1B / p. 404-405 : XXVI : R. du Marché aux Fromages, 1 à 35. Relevé actualisé des façades d'après Fr. Malfait en 1917 (Archives KCML, plans de Bruxelles, 19) ; 1C / p. 442 : Pl. de la Vieille Halle aux Blés 24-31 : relevé actualisé des façades d'après Malfait (Archives KCML, plans de Bruxelles, 26).

4. Les pièces proviennent de la collection de la Commission royale des Monuments et des Sites nationale. Après la scission de celle-ci en une section néerlandophone et une section francophone en 1968, les archives furent partagées entre les deux entités. Je remercie Veroniek Kerckhoven pour ces informations. La



Fig. 12

Élévation d'une partie de l'avenue Louis Bertrand, Document de travail, dans le cadre de l'étude d'un règlement zoné (© ERU).

- collection de plans a été photographiée (Ph. De Gobert en collaboration avec Julie Coppens) et inventoriée par la Direction des Monuments et des Sites en 2008.
- AVB, Nouveaux Plans portefeuille, NPP B22. Ces plans n'ont pas pu être localisés par le Service des Archives de la Ville lors de notre visite. La liste des plans est donnée par MEYFROOTS, G., *op. cit.*, p. 32, note 30. (cf. annexe ci-après)
 - AVB, Plans portefeuille, 115. Je remercie T. Schlessler pour cette information.

- MEYFROOT, G. et HENNAUT, E., « François Malfait », in VAN LOO, A. (dir.), *Dictionnaire de l'Architecture en Belgique de 1830 à nos jours*, Mercator, 2003, p. 413-414 ; voir aussi la curieuse note biographique de l'architecte dans le *Pourquoi Pas ?*, 11 janvier 1935.
- Par exemple, les projets de restauration ou de reconstruction de la Grande Boucherie (1919), de la Maison *Gouden Huyven* rue de l'Étuve (1929), des maisons rue du Marché aux Herbes 95, 101, 103 (1939), illustrés dans : MEYFROOTS, G., « Het Comité d'Études du Vieux-Bruxelles (1903-1939). Vier decennia in de marge van de monumentenzorg », *Monumenten en*

Landschappen, Maart-April, 20/2, 2001, p. 8-32.

- LAMBERT, C. et LAOUREUX, D., « Vingt ans de plus pour l'achèvement de la restauration », in HEYMANS, V. (dir.), *Les maisons de la Grand-Place de Bruxelles*, CFC-Éditions Bruxelles, 2011, p. 155-167.
- Le Comité du Vieux-Bruxelles a été créé par la Ville en 1903, à l'initiative de la Société d'Archéologie de Bruxelles : BULS, Ch. et alii., *Le Vieux Bruxelles, Exposé préliminaire des Travaux de la Commission constituée sous le patronage de la Ville de Bruxelles et de la Société d'Archéologie*, Bruxelles, 1907, p. 6.

Plans conservés à la *Vlaamse Agentschap Onroerend Erfgoed*

N° du plan, élévations des rue(s)

- B1349L : rue de la Montagne, n°s 63 à 39 ; 37 à 21. Plan n° 2, non signé, s.d. (160 x 46, 5 cm).
- B1350L : rue de la Montagne, n°s 10 à 44 ; 46 à 48. Plan n° 3, non signé, s.d. (126,5 x 49,5 cm).
- B1351L : rue de la Montagne, n°s 46 à 76. Plan n° 4, non signé, s.d. (131,5 x 47 cm).
- B1352L : rue du Marché aux Herbes, n°s 113 à 85 ; 83 à 67. Plan n° 5 (2), signé M., daté du 3 novembre 1915 (205,5 x 48 cm).
- B1353L : rue du Marché aux Herbes, n°s 55 à 7, 5 à 1. Plan n° 6, signé M., daté du 1^{er} décembre 1915 (161 x 48 cm).
- B1354L : rue du Marché aux Herbes, n°s 2 à 20 ; 22 à 50. Plan n° 7, signé M., daté 25 décembre 1915 (135,5 x 48 cm).
- B1355L : rue du Marché aux Herbes, n°s 52 à 78, 82 à 90. Plan n° 8, signé M., daté 15 janvier 1916 (150 x 50 cm).
- B1356L : rue au Beurre; Petite rue au Beurre. Plan n° 9, signé M., daté 5 février 2016 (164 x 55 cm).
- B1357L : rue de la Colline, n°s 2 à 16 ; 17 à 5. Plan n° 10, signé M., daté 7 mars 1916, (138,5 x 50 cm).
- B1358L : rue Chair et Pain; rue du Poivre, rue des Harengs. Plan n° 11 ou 1, signé M., daté 22 juin 1916 (139 x 41 cm).
- B1359 : Petite rue au Beurre, n°s 2 à 16. Plan n° 12, signé M., s.d. (dimensions non reprises).
- B1360L : rue au Beurre, n°s 22 à 48 ; 53 à 15. Plan n° 13, signé M., daté 1917 (89 x 44,5 cm).
- B1361L : rue des Harengs, n°s 2 à 20 ; rue Chair et Pain, n°s 11 à 1. Plan n° 14, signé M., daté du 26 juillet 1916 (127,5 x 47 cm).
- B1362L : rue des Chapeliers, n°s 4 à 12 ; 14 à 40 ; 44 à 46. Plan n° 15 signé M., s.d. (176,5 x 46,5 cm).
- B1363L : rue des Chapeliers, n°s 39 à 29 ; 27 à 11 ; 9 à 1. Plan n° 16, non signé, s.d. (169 x 53 cm).
- B1364L : rue des Éperonniers, n°s 81 à 43 ; 41 à 113. Plan n° 17, signé M., daté 20 juillet 1916 (220 x 53 cm).
- B1365L : rue des Éperonniers, n°s 2 à 38, 40 à 60. Plan n° 18, signé M., daté du 26 septembre 1917 (222 x 49,5 cm).
- B1366L : rue du Marché aux Fromages, n°s 2 à 28, 35 à 1. Plan n° 19, signé M., daté mars 2017 (189 x 46,5 cm).
- B1367L : place du Grand Sablon, n°s 1 à 14. Plan n° 20, signé M., daté 2017 (133 x 46,5 cm).
- B1368L : rue de Bodenbroeck, n°s 15 à 22. Plan n° 21, signé M., s.d. (179 x 46,5 cm).
- B1369L : place du Grand Sablon, n°s 41 à 27; 25 à 1. Plan n° 22, signé M., s.d. (163 x 46 cm).
- B1370L : rue de la Violette, n°s 41 à 27 ; 25 à 1. Plan n° 23, signé M., s.d. (171 x 49 cm).
- B1371L : rue de la Violette, n°s 2 à 20 ; 22 à 44. Plan n° 24, signé M., s.d. (170 x 46,5 cm).
- B1372L : rue de la Tête d'Or, n°s 13 à 1. Plan n° 25, signé M., daté 1919 (57,5 x 38,5 cm).
- B1373M : place de la Vieille Halle aux Blés, n°s 32 à 24, 2 à 6. Plan n° 26, signé M., s.d. (57,5 x 38,5 cm).
- B1374M : place de la Vieille Halle aux Blés, n°s 50 à 33. Plan n° 27, signé M., daté 1919 (207 x 43,5 cm).
- B1375L : rue de l'Escalier, n°s 2 à 58. Plan n° 28, signé M., daté 1919 (136,5 x 43 cm).
- B1376L : rue de l'Escalier, n°s 57 à 1. Plan n° 29, signé M., daté 6 septembre 1919 (141,5 x 39 cm).
- B1377M : rue Marché au Charbon, n°s 23 à 1. Plan n° 30, signé M., daté du 7 mars 1919 (96 x 43 cm).
- B1378M : rue des Pierres, n°s 37 à 15. Plan n° 31, non signé, s.d. (98 x 38,5 cm).
- B1379M : rue du Chêne, n°s 27 à 19. Plan n° 32, signé M., s.d. (96 x 43,5 cm).
- B1380L : rue Charles Buls, n°s 4 à 18 ; rue de l'Étuve, n°s 2 à 18. Plan n° 33, signé M., daté 1934 (168,5 x 50 cm).
- B1381M : rue de l'Étuve, n°s 59, 57 à 35. Plan n° 34, signé M., daté du 19 février 1934 (101 x 50 cm).
- B1382L : rue de l'Étuve, n°s 24 à 46, 48 à 56. Plan n° 35, signé M., daté du 19 février 1934 (143 x 51 cm).
- B1383L : rue des Grands Carmes, n°s 14 à 30 et rue du Chêne, n°s 2 à 12. Plan n° 37, signé M., daté du 19 février 1934 (168 x 49,5 cm).
- B1384L : rue des Bouchers, n°s 79 à 17, 15 à 3. Plan n° IV, signé M., daté de septembre 1938 (145 x 43 cm).
- B1385L : rue des Bouchers, n°s 4 à 24, 24B à 72. Plan n° IV, signé M., daté de septembre 1938 (152 x 43,5 cm).
- B1386 : rue du Chêne, n°s 7 à 1 ; rue des Grands Carmes, n°s 33 à 27. Plan n° 36, signé M., daté du 19 février 1934 (76,5 x 5 cm).

Plans conservés aux Archives de la Ville de Bruxelles

Collection de plans B 22 « Façades à conserver »²⁹ :

Relevés des façades des rues du Marché aux Herbes, de la Montagne, de la Violette, du Marché au Charbon, de la rue de l'Escalier, de la rue des Pierres, de la rue des Éperonniers, de la Colline, de la rue des Chapeliers, de la rue au Beurre, de la Petite rue au Beurre, de la rue Charles Buls, de la rue de l'Étuve, de la rue de la Tête d'Or.

11. INGELAERE, P. *Identification et mise en valeur du patrimoine civil du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle dans le Pentagone. L'apport du Comité d'études du Vieux-Bruxelles*, Mémoire de stage préalable à sa nomination. Ministère de la Région de Bruxelles-Capitale, 1999, p. 8-10 ; INGELAERE, P., « De fotocollectie van het Comité », *Monumenten en Landschappen*, Maart-April, 20/2, 2001, p. 34-37 ; HOUSIAU, J., « Comment garder la «mémoire» architecturale et urbanistique d'une ville ? : l'exemple du Comité du «Vieux Bruxelles» et de sa collection photographique aux Archives de la Ville de Bruxelles », *BVNG_ABHC, Bulletin d'information de l'Association belge d'Histoire Contemporaine/ Medelingenblad van de Belgische Vereniging voor Nieuwste Geschiedenis*, 35/2, 2013, p. 21-24.
12. SMETS, G., Notes sur les travaux du Comité pendant les années 1917-1918 et 1918-1919, SARAB, 29, 1920, p. 65-79.
13. Christina Kott & Marie Claes (dir.), *Le patrimoine de la Belgique vu par l'occupant : un héritage photographique de la Grande Guerre*, CFC-Éditions (Bruxelles)
14. *Rapport sur la conservation et la restauration des anciennes façades, adressé par l'archiviste de la Ville, conservateur du Musée communal, au Collège des Bourgmestre et Échevins de la Ville de Bruxelles*. Daté du 3 juin 1916 (7 pages), cité d'après INGELAERE, *Identification et mise en valeur du patrimoine*, Annexe 3.
15. *Idem, ibid*, p. 2-3.
16. *Idem, ibid*, p. 6.
17. DES MAREZ, G., *Guide illustré de Bruxelles*, tome I, *Les monuments civils et religieux*, 2^e édition, Bruxelles, éditions du Touring Club de Belgique, Bruxelles, F. Buggenhoudt, SA, 1918.
18. Ce rapport daté du 10 janvier 1919 est présenté au Conseil communal par Maurice Lemonnier, INGELAERE, *Identification et mise en valeur du patrimoine*, *op. cit.*, annexe 5.
19. Le rapport de l'architecte est très étoffé et contient des propositions complémentaires, notamment la suppression des arrêts d'alignement, cf. MEYFROOTS, G., *op. cit.*, p. 18. Une fois validé par la Ville, le programme de Malfait fut ? discuté par le Comité : SMETS, G., Notes sur les travaux du Comité, *op. cit.*, p. 77.
20. *L'Émulation*, 1877, 2, col. 7-11, cité par SMETS, M., *Charles Buls : les principes de l'art urbain*, Mardaga, Liège, 1995, p. 133, 140, notes 107, 109.
21. BEYEN, M., « Un cœur pour la ville ancienne. Charles Buls, Cornelius Gurlitt et la conservation du patrimoine urbain », *Bruxelles Patrimoines*, 11-12, 2014, p. 45-57.
22. SITTE, C. *L'art de bâtir les villes. Notes et réflexions d'un architecte*, H. Laurens, Genève, s.d. [1889 ?], p. 82 (fig. 55), 84.
23. Archives de la Ville de Bruxelles, ROBYNS DE SCHNEIDAUER, L., *Rapport d'activité du Comité du Vieux-Bruxelles*, 1939, p. 1-2.
24. DEMANET, M. et DEL MARMOL, B. [ERU], « Il faut démolir la Diligence », in DEMANET, M. (dir.), *Îlot Sacré, Sacré Îlot : histoire d'une friche urbaine*, Galika Human Estate, 2015, p. 46-47 ; SCHOLZ, D., « Un îlot Sacré au singulier », *ibidem*, p. 54-55. Le plan particulier d'aménagement de l'îlot Sacré 30/10, adopté le 21 mars 1960 par le Conseil communal vise à conserver l'image de la Ville ancienne non pas par la conservation des bâtiments historiques mais en imposant un style historiciste des façades.
25. On connaît par exemple le travail de Gabriel Davioud, chargé de relever des milliers de maisons entre 1851 et 1854, dont subsiste un recueil de dessins, récemment reproduit sous la forme d'un facsimile. PINON, P., *Paris pour mémoire. Le livre noir des destructions haussmaniennes*, Paris, Patrigramme, 2012.
26. HEYMANS, V. (dir.), *Les maisons de la Grand-Place de Bruxelles*, CFC-Édition, Bruxelles, 2011, p. 29-59. Pour une présentation des dessins, cf. DEKNOPF, A. (dir.), *De la ville et ses plaisantes campagnes, Regards sur Bruxelles et ses environs au 18^e siècle*, Fontes Bruxellae 4, p. 48-51.
27. À ce sujet, cf. LOIR, C., « Voir et être vu. Se promener à Bruxelles aux XVII^e et XIX^e siècles », *Bruxelles Patrimoines*, n^{os} 006-007, septembre 2013, p. 55-56, note 20 ; *Journal de Bruxelles*, 5 octobre 1823, cité par CLAES, M.-C., *J.B.A.M Jobard (1792-1861), visionnaire de nouveaux rapports entre l'art et l'industrie, acteur privilégié des mutations de l'image en Belgique au XIX^e siècle*, thèse de doctorat présentée à l'Université catholique de Louvain, année académique 2006-2007, vol. 5, p. 293.
28. Voir note 5.

THE REPRESENTATION OF STREETS BY FRANÇOIS MALFAIT

Recording to safeguard

This contribution draws the attention of the reader to a collection of drawings of façades which are of considerable interest for today's heritage management of the historic centre of Brussels.

These representations executed by François Malfait, architect of the city of Brussels at the turn of the 20th century speak of a reinforced awareness of the build heritage at a time of rapid changes to the urban fabric due to the modernisation of public spaces.

In presenting these documents here the reader is offered an insight in how the notion 'historic' (building, street, district) was interpreted then and how they served the appeal for their conservation.

COLOPHON

COMITÉ DE RÉDACTION

Stéphane Demeter, Paula Dumont, Murielle Lesecque, Griet Meyfroots, Valérie Orban et Cecilia Paredes

RÉDACTION FINALE EN FRANÇAIS

Stéphane Demeter

RÉDACTION FINALE EN NÉERLANDAIS

Paula Dumont

SECRETARIAT DE RÉDACTION

Cecilia Paredes

COORDINATION DU DOSSIER

Cecilia Paredes et Christophe Loir (ULB)

COORDINATION DE L'ICONOGRAPHIE

Cecilia Paredes

AUTEURS/COLLABORATION RÉDACTIONNELLE

Marion Alecian, Aurélie Autenne, Céline Chéron, Paula Cordeiro, Marie Demanet, Quentin Demeure, Thibaut Jossart, Isabelle Leroy, Murielle Lesecque, Christophe Loir, Griet Meyfroots, Marc Meganck, Muriel Muret, Cecilia Paredes, Thomas Schlessler, Christian Spapens, Francis Tourneur, Tom Verhofstadt

RELECTURE

Françoise Cordier, Martine Maillard, Anne Marsaleix, Marc Meganck, Brigitte Vander Bruggen

TRADUCTION

Gitracom, Hilde Pauwels, Eric Tack, Ubiqu Belgium NV/SA

CARTOGRAPHIE

Maxime Badard, Philippe Chartier, Cecilia Paredes

GRAPHISME

Polygraph'

CRÉATION DE LA MAQUETTE

The Crew communication sa

IMPRESSION

Graphius Brussels

DIFFUSION ET GESTION DES ABONNEMENTS

Cindy De Brandt,
Brigitte Vander Bruggen
bpeb@urban.brussels

REMERCIEMENTS

Martin van Berkel, Frédéric Hoebeeck, Frank Scheelings, Thomas Schlessler, René Laurent.

Avec la collaboration de l'équipe du Centre de documentation urban.brussels

Merci aussi aux étudiants du cours *La ville des XVIII^e et XIX^e siècles : paysages urbains historiques et enjeux actuels*, ULB, 2019

ÉDITEUR RESPONSABLE

Bety Waknine, directrice générale, urban.brussels (Service public régional Bruxelles Urbanisme & Patrimoine)
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles

Les articles sont publiés sous la responsabilité de leur auteur. Tout droit de reproduction, traduction et adaptation réservé.

CONTACT

Urban.brussels
Mont des Arts 10-13, 1000 Bruxelles
www.patrimoine.brussels
bpeb@urban.brussels

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

Malgré tout le soin apporté à la recherche des ayants droit, les éventuels bénéficiaires n'ayant pas été contactés sont priés de se manifester auprès d'Urban.brussels.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AOE - Archief Onroerend Erfgoed
ARAU - Atelier de Recherches et d'Action Urbaines
AVB - Archives de la Ville de Bruxelles
CIDEP Centre d'information, de documentation et d'étude du patrimoine
CD.U.B - Centre de documentation urban.brussels
ERU asbl Centre d'Études et de Recherches Urbanistiques
F.R.S. - FNRS - Fonds de la recherche Scientifique
KBR Koninklijke Bibliotheek - Bibliothèque royale
KIK-IRPA - Koninklijk Instituut voor het Kunstpatrimonium / Institut royal du Patrimoine artistique
MVB - Musées de la Ville de Bruxelles - Maison du Roi
PMW asbl - Pierres et Marbres de Wallonie
RTC - Royal Trust Collection

ISSN

2034-578X

DÉPÔT LÉGAL

D/2019/6860/018

Dit tijdschrift verschijnt ook in het Nederlands onder de titel "Erfgoed Brussel".

DÉJÀ PARU DANS BRUXELLES PATRIMOINES

001 - Novembre 2011
Rentrée des classes

002 - Juin 2012
Porte de Hal

003-004 - Septembre 2012
L'art de construire

005 - Décembre 2012
L'hôtel Dewez

Hors série 2013
Le patrimoine écrit notre histoire

006-007 - Septembre 2013
Bruxelles, m'as-tu vu ?

008 - Novembre 2013
Architectures industrielles

009 - Décembre 2013
Parcs et jardins

010 - Avril 2014
Jean-Baptiste Dewin

011-012 - Septembre 2014
Histoire et mémoire

013 - Décembre 2014
Lieux de culte

014 - Avril 2015
La forêt de Soignes

015-016 - Septembre 2015
Ateliers, usines et bureaux

017 - Décembre 2015
Archéologie urbaine

018 - Avril 2016
Les hôtels communaux

019-020 - Septembre 2016
Recyclage des styles

021 - Décembre 2016
Victor Besme

022 - Avril 2017
Art nouveau

023-024 - Septembre 2017
Nature en ville

025 - Décembre 2017
Conservation en chantier

026-027 - Avril 2018
Les ateliers d'artistes

028 - Septembre 2018
Le Patrimoine c'est nous !

Hors-série - 2018
La restauration d'un décor d'exception

029 - Décembre 2018
Les intérieurs historiques

030 - Avril 2019
Bétons

031 - Septembre 2019
Un lieu pour l'art

Résolument engagé dans la société de la connaissance, urban.brussels souhaite partager avec ses publics, un moment d'introspection et d'expertise sur les thématiques urbaines actuelles. Les pages de *Bruxelles Patrimoines* offrent aux patrimoines urbains multiples et polymorphes un espace de réflexion ouvert et pluraliste. *Voir la rue autrement* est l'occasion de questionner la cohérence des missions d'urban.brussels sur cet objet urbain incontournable et de rendre visible l'approche intégrée de ses actions sur le paysage bruxellois.

Bety Waknine,
Directrice générale



U



15 €



ISBN 978-2-87584-183-4